

Arpenter les territoires du secret. Pistes de recherches

Emmanuel-Pierre Guittet et Julien Pomarède



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/conflits/21276>

DOI : 10.4000/conflits.21276

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CECLS - Centre d'études sur les conflits - Liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2019

Pagination : 265-268

ISBN : 978-2-343-19249-9

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Emmanuel-Pierre Guittet et Julien Pomarède, « Arpenter les territoires du secret. Pistes de recherches », *Cultures & Conflits* [En ligne], 114-115 | été/automne 2019, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 04 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/21276> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.21276>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Arpenter les territoires du secret. Pistes de recherches

Emmanuel-Pierre GUITTET, Julien POMARÈDE

Emmanuel-Pierre Guittet est chercheur associé au Centre d'études sur les conflits, liberté et sécurité (CCLS, France), directeur de la collection New Approaches to Conflict Analysis aux Presses de l'Université de Manchester et co-directeur de la collection Routledge Studies in International Political Sociology.

Julien Pomarède est docteur en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et chercheur postdoctoral au centre Recherche et études en politique internationale (REPI – ULB). Ses travaux portent sur les dimensions transnationales des politiques contre-terroristes, en particulier au sein de l'OTAN, et sur la légitimation de la violence militaire.

Il est peu de dire que le secret fascine. Ce qui est caché, dissimulé, falsifié ou occulté avec plus ou moins de virtuosité, ce qui ne peut être vu par le profane ou par le tiers non instruit est un véritable ressort éditorial, romanesque et filmographique, pour ne pas dire tout simplement politique. Le secret implique non seulement un caché et des privilégiés instruits de ce caché, mais aussi son contraire logique, la révélation et par conséquent la trahison. Dépouiller le « secret » de son pouvoir d'attraction et de fascination n'est pas chose aisée.

Ce forum propose la conduite d'un geste scientifique, ou plutôt une rencontre qui, jusque-là, a été peu menée : soumettre le secret de sécurité au regard des sciences sociales. Si les études critiques ont su proposer une déconstruction des manières de dire, de faire et de construire les discours et les pratiques de sécurité, force est de constater qu'une des composantes majeures qui légitime ces mêmes ensembles, à savoir le secret, est resté durablement à l'écart de ces tentatives analytiques. Au nom de la survie du bien public, de la nation, de l'« ordre républicain », du « sérieux », de la « gravité » qu'incarnent les pratiques diplomatiques, policières, militaire ou même bancaires, le caché, le non-visible, le « non-révéléable » constituent des réalités

devenues acceptées et acceptables au sein même des espaces ouverts que sont les démocraties.

Le secret des mondes de la sécurité reste pourtant sous-investi par le regard sociologique. Il se voit souvent traité sous l'angle des considérations méthodologiques évoquant les difficultés et stratégies d'accès aux données ou aux acteurs dans le cadre de la production d'une enquête de terrain viable ¹. Le plus paradoxal encore dans cette situation est que le secret est « en plein milieu » de la société. Comme l'ont montré les travaux d'historiens sur l'articulation entre émergence de la raison d'État et secret, celui-ci ne repose pas seulement sur le caché, mais sur la publicité de son existence. La puissance publique se donne à voir en surveillant, en censurant, en agissant parfois par la force sur le corps social tout en masquant et en dissimulant une partie de ces techniques de gouvernement ². Bien plus encore, la culture populaire abonde de productions qui entretiennent une véritable mystique, un fantasme esthétisé du secret. Nombre de fictions, en particulier dans le cadre actuel de la « guerre contre le terrorisme » tiennent sur des intrigues qui nous font entrer dans les « faces cachées », l'« envers du décor » de milieux comme le militaire, le diplomatique ou les agences de renseignement, travaillant habituellement dans l'opacité ³. De récents scandales comme ceux des affaires Wikileaks et Snowden ont révélé un certain nombre de pratiques illégales des services militaires et de renseignement des États-Unis, et ainsi rappelé ce rapport problématique, ambigu des sociétés démocratiques au secret : il doit être dans la cité, mais en suivant des règles de publicité sanctionnées par les autorités qui le produisent ⁴. Dès lors, quoi de plus étonnant que les sciences sociales ne se soient pas saisies d'un objet dont l'existence est problématiquement centrale dans nos sociétés ?

Pallier ce sous-investissement ne relève pas d'une nécessité d'ordre scolaire qui consisterait, par réflexe institutionnel, à vouloir poser le regard là où

1. Ambrosetti D., « « Décide de demeurer saisi de la question » : la mobilisation du Conseil de sécurité de l'ONU face aux crises », *Cultures & Conflits*, n° 75, 2009, pp. 99-122 ; Neumann I., *At home with the diplomats. Inside a European foreign ministry Expertise: cultures and technologies of knowledge*, New York, Cornell University Press, 2012 ; Cohen S. (dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999 ; Klotz A., Lynch C., *Strategies for Research in Constructivist International Relations*, New York, M.E. Sharpe, 2007 ; Siméant J., Pouponneau F., Lickert V., « Échelles, récifs, bureaux – terrains du politique à l'international », in Siméant J. (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2016, pp. 13-32 ; Devin G. (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
2. Laurent S.-Y. (dir.), *Le Secret de l'État. Surveiller, protéger, informer. XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau monde éditions, 2015 ; Dewerpe A., *Espion : une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.
3. Parmi les films les plus récents, voir *Rendition* (2007) de Gavin Hodd, *Zero Dark Thirty* (2012) de Kathryn Bigelow, relatant la traque de Ben Laden, ou encore *Good Kill* (2014) d'Andrew Niccol sur les assassinats ciblés d'un pilote de drones.
4. Senellart M., « Secret et publicité dans l'art gouvernemental des XVII^e et XVIII^e siècles », *Quaderni*, 2003, n° 52, pp. 43-54.

d'autres ne l'ont pas posé. L'enjeu est plus profond, d'ordre ontologique : il s'agit de comprendre non seulement la manière dont le secret fonctionne concrètement, mais ce qu'il fait aux politiques de sécurité. Ainsi, la logique de ce forum n'est pas de percer les secrets, de reproduire une fois de plus ce fantasme du caché, mais de proposer des questionnements, des pistes et quelques réponses sur les lieux, les territoires, les espaces, les institutions et les acteurs qui font, fabriquent ce secret, en affirmant qu'il n'est pas un attribut mais une relation sociale.

Pour ce faire, les contributions à ce forum prennent appui sur une réflexion collective menée lors de la journée d'étude *Les territoires du secret : les sciences sociales face aux pratiques de confidentialité dans les mondes de la sécurité*, organisée le 24 mai 2018 au laboratoire Recherche et études en politique internationale (REPI) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) ⁵. Il en ressort une discussion autour de quatre principaux axes.

Le premier traite tout d'abord des modes de fabrication du secret de sécurité et leurs effets sur la légitimation des pratiques professionnelles. Les confidentialités peuvent s'étudier comme des ressources à disposition des acteurs. Les jeux de retenue, de diffusion, de cerclage des informations produites et détenues constituent alors des éléments moteurs des manœuvres par lesquelles les acteurs construisent leur utilité sociale et délimitent leur espace d'appartenance.

Le second axe concerne le politique. Parler de sécurité, c'est fondamentalement parler de différentes manières d'envisager le vivre ensemble, le bien commun, mais aussi les multiples façons par lesquelles le discours officiel joue de l'exclusion, des lignes de division par la définition des dangers, des inquiétudes et des moyens légitimes d'y répondre ⁶. Que *fait* le secret aux politiques de sécurité ? Ici, les usages du secret sont à saisir dans la manière dont ils conditionnent l'activation des dispositifs sécuritaires du politique, que cela soit sous des manifestations symboliques comme le discours ou sous des formes plus matérielles, voire baroques ou brutales, comme la surveillance ou la violence militaire ou policière.

Le troisième axe s'intéresse aux enjeux de révélation et de rupture du secret. Les lignes entre le quotidien routinier du secret et sa cessation sont-elles évidentes ? Les grandes « révélations » et leurs explosions médiatiques

-
5. Pour un aperçu de la journée d'étude et de son programme, voir le lien vers l'événement : <http://repi.ulb.ac.be/fr/les-territoires-du-secret>. Nous remercions les institutions partenaires de l'événement et celles ayant participé à son financement : la Fondation nationale pour la recherche scientifique (FNRS), la Faculté de philosophie et sciences sociales de l'ULB, l'Université catholique de Louvain et le projet AFFECT, l'Université Saint-Louis, le Centre d'étude sur les conflits, liberté et sécurité (CCLS).
6. Duvall R., Gusterson H., Laffey M., Weldes J., *Cultures of insecurity: States, Communities, and the Production of Danger*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999.

comme celles de Wikileaks ou Snowden sont-elles représentatives de ce que l'on pourrait appeler une « rupture du secret » ? Il s'agit alors de comprendre les variétés, les complexités non linéaires des « révélations », de même que la pluralité des intérêts et des rapports de force qui servent les logiques de dévoilement, de « fuite ⁷ ».

Le quatrième axe porte sur les moyens méthodologiques d'aborder le secret de sécurité. Comme noté plus haut, la confidentialité constitue l'un des défis principaux aux enquêtes menées sur les terrains de la sécurité. Doit-on jouer avec ou contre le secret ? Ou, plus simplement, jouer de sa présence en en faisant tantôt un compagnon de route avec lequel composer et un adversaire ? Le secret se conçoit alors non pas comme une forme de contrainte pure et omnipotente, mais davantage comme une force structurelle qui, tout en pesant fortement sur les possibilités d'enquête, constitue aussi une réalité contingente qu'il est possible d'appréhender pour mieux en contourner les effets.

Chacune à leur manière et à travers une transversalité assumée, les contributions à ce forum abordent ces axes soulevés lors de la journée d'étude *Les territoires du secret*, en approfondissant les questions qu'ils posent et en proposant des éléments de réponse. Le dossier s'ouvre avec une contribution de Gregory Daho qui s'attelle à formaliser sur un plan théorique et méthodologique la place occupée par le secret dans ses enquêtes auprès des professionnels de la défense en France. Dans son texte, Christian Lequesne nous plonge dans le quotidien de la production du secret diplomatique en montrant, à partir de son immersion de plusieurs mois au sein du Quai d'Orsay, l'apport à tirer de la problématisation des pratiques de confidentialités dans celle de la formulation des politiques étrangères. Ensuite, Elspeth Guild montre le rôle du secret dans l'*Extraordinary Rendition Program* des services de renseignement américains dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » et, plus spécifiquement, la complexité des enjeux de révélation des pratiques violentes et de torture entourant des transferts extrajudiciaires de prisonniers. Anthony Amicelle et Jean Bérard clôturent ce forum en revenant sur les relations ambiguës entre secret bancaire, vie privée et justice fiscale.

7. Buchet de Neuilly Y., « Wikileaks, les médias et la diplomatie : la fuite comme enjeu de consolidation et de brouillage des frontières sociales », *Genèses*, n° 94, 2014, pp. 140-158.